

## AGENDA DE LA SEMAINE

### DIMANCHE 15 MARS

#### 3<sup>e</sup> dimanche de Carême

Quête impérée : Institut Catholique  
Messe de 11h : 1<sup>er</sup> scrutin catéchumènes  
adultes et jeunes

Eveil à la foi : 11h, 3<sup>e</sup> étage

Foi et Lumière : 12h, Durance

Goûter solidaire : 16h, petite crypte

### MARDI 17 MARS

Soutien administratif : 10h00, accueil

Conférence Saint Vincent de Paul : 18h

Sainte Famille : 19h30

Chorale paroissiale : 20h

### MERCREDI 18 MARS

Chapelet pour les défunts : 17h45

Groupe ELIE : 20h30, partage biblique

### JEUDI 19 MARS

*Saint Joseph*

Adoration de 19h30 à 20h30

### VENDREDI 20 MARS

Aux captifs la libération, 14h,  
petite crypte

Chemin de croix, 15h

Adoration de 16h à 17h

Soirée de louange et intercession :  
après la messe de 19h

### SAMEDI 21 MARS

Marche de Saint Joseph: annulée

Réunion des catéchistes : 10h, Durance

Concert GOSPEL : 20h15, grande crypte

### DIMANCHE 22 MARS

#### 4<sup>e</sup> dimanche de Carême

Messe de 11h : 2<sup>e</sup> scrutin catéchumènes

## ACCUEIL & CONTACT

### Matin (1 rue Cannebière, 12<sup>ème</sup>)

Du lundi au samedi : 9h30-12h

### Après-midi (1 rue Cannebière)

Du lundi au vendredi : 17h-19h

Le samedi : 16h-18h

### Par un prêtre (186 av. Daumesnil)

17-19h (samedi 16h-18h)

Lundi : Père Christophe MARTIN

Mardi : Père Bruno GUESPEREAU

Mercredi : Père Arnaud DUBAN

Jeudi : Père Thomas THON

Vendredi : Père Christophe MARTIN

Samedi : Père Thomas THON

En ligne : [secretariat@st-esprit.org](mailto:secretariat@st-esprit.org)

01 44 75 77 50 - [www.st-esprit.org](http://www.st-esprit.org)

## HORAIRES DES MESSES

*Pas de messe à 8h en période  
de congés scolaires*

**Messes en semaine** : 8h (sauf  
lundi), 10h, 19h (sauf samedi)

### Messes dominicales

**Samedi** 18h (messe anticipée)

**Dimanche** 8h, 9h30, 11h (dont  
liturgie de la Parole pour les  
enfants), 19h

## DIMANCHE 15 MARS 3<sup>e</sup> DIMANCHE DE CARÊME

Ex 17, 3-7, Ps 94, 1-2, 6-7ab, 7d-8a.9,  
Rm 5, 1-2.5-8, Jn 4, 5-42

## Priez pour les malades !

Dimanche dernier, avec quelques lycéens, nous sommes allés servir un repas solidaire dans le centre de Paris. Et il y eut les empêchements de parents inquiets. Cela me faisait penser aux parents de Bernadette qui lui interdisaient fermement d'aller à la Grotte de Massabielle ; et puis, finalement le bon Dieu se servait de tel ou tel pour obtenir que Bernadette y aille quand même ! Mais ces jours-ci, le Seigneur nous enverra-t-il ces 'anges' qui nous libèreront de nos peurs ; peurs toutes aussi légitimes que celles des parents Soubirous ?

Qui nous libèrera de ce qui nous empêche de faire le bien ? Or ces derniers jours il y a un risque véritable, tant pour celui qui veut aider que pour la personne fragile qui l'accueille. Mais cela reste un test pour notre foi.

Attention la foi n'est pas désincarnée ! Elle ne peut se passer des mesures de précautions que l'on a tous adoptées bon gré mal gré. Le chrétien n'est pas un héros aveugle, il veut être le saint discret qui met sa foi dans le Seigneur.

Alors j'entends l'appel du pape : « *Nous prions le Seigneur pour nos prêtres, afin qu'ils aient le courage de sortir et d'aller chez les malades, portant la force de la Parole de Dieu et l'Eucharistie* ». Je retiens deux choses : la Prière ! Comme Don Bosco en pleine épidémie de choléra (1854). Il demandait aux jeunes de visiter les malades avec prudence et Foi. Chacun devait porter une image de la Vierge sur lui et l'invoquer ! Enfin je retiens aussi que depuis mon baptême je suis *prêtre, prophète et roi...* alors peut-être que le pape parlait à tous les baptisés, chargés de visiter les malades. Prions donc ardemment les uns pour les autres !



P Bruno Guespereau

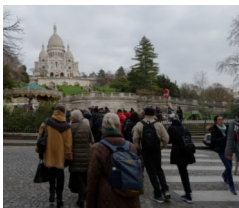


## ○ *Il y eut*

### PÈLERINAGE PAROISSIALE AU SACRÉ CŒUR

Le 7 mars, nous étions environ 80 paroissiens à partir du Saint-Esprit pour rejoindre la basilique du Sacré Cœur, qui fête depuis octobre 2019 les 100ans de sa consécration. Notre journée a été marquée par plusieurs étapes : visite dans la crypte de l'installation scénographique autour du verset biblique « Venez à moi » (Mt 11,28), messe avec des pèlerins de toute l'île de France - dont 120 enfants du diocèse de Nanterre qui se préparaient à la première communion, office du milieu du jour chanté par les sœurs, pique-nique fraternel (avec au dessert les histoires drôles racontées par la sœur Thérèse, qui ont amusé tout le monde), partage en petits groupes sur nos différentes façons de prier, enseignement du père Arnaud sur le sens de l'adoration eucharistique (vécue au Sacré Cœur jour et nuit depuis plus de 100 ans !), chemin jubilaire guidé par une sœur dans la basilique, adoration du Saint Sacrement et confessions pendant la dernière heure.

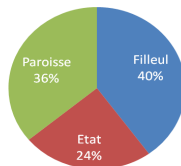
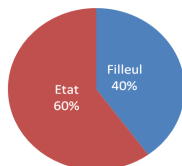
Merci à tous les participants et merci au Seigneur pour ce temps de grâce et de communion fraternelle ! Comme Jésus après son illumination sur le Thabor, nous sommes redescendus du Mont des Martyrs fortifiés, et prêts à poursuivre notre marche vers Pâques en compagnie de celui qui est « doux et humble de cœur » !



### RÉUNION LEGS

Elle nous a permis de comprendre une chose toute simple : il est possible d'aider l'Église (la paroisse, le diocèse, une association...) sans défavoriser ses proches. Pourquoi ? Parce que les dons à l'Église ne sont grevés d'aucune taxe. Elle peut donc redistribuer aux neveux que vous avez désignés comme vos héritiers la somme qu'ils percevraient si votre legs leur arrivait selon la procédure normale (avec le taux d'imposition de 60%), si vous ne précisez rien dans votre testament, tout en bénéficiant elle-même d'une partie de ce qui irait autrement à l'État.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter Hubert Gossot : 01 78 91 93 37 / 06 78 19 45 60 – hgossot@diocese-paris.net Il est prêt à se déplacer chez vous si vous le souhaitez.



## ○ *Le saviez-vous ?*

### DENIER DE L'ÉGLISE : POURQUOI SOUSCRIRE UN PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Ce dimanche, nous vous proposons une enveloppe pour adopter cette façon de donner. Pourquoi ?

#### Pour votre paroisse : le meilleur des choix

- Vous lui permettez de mieux prévoir ses ressources et de mieux planifier ses actions.
- Vous l'aidez à réduire ses coûts de gestion.
- Vous manifestez clairement votre engagement, votre fidélité et responsabilité de baptisé.

#### Pour vous : des avantages concrets

- Vous échelonnez votre soutien sur l'année en choisissant le montant et la périodicité de vos prélèvements.
- Vous n'avez pas de chèque à envoyer, les prélèvements se font automatiquement.
- Vous recevez un seul reçu annuel récapitulatif pour déduire 66 % de vos dons, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

#### Pour la création : c'est plus écologique

- Plus de papier, plus de timbre...!

## ○ *En ce moment*

### CARÊME

La paroisse vous propose 4 « modes de conversion » :

#### La Prière

- Lors de chaque eucharistie, avec la petite carte « En route vers Pâques ».
- L'adoration eucharistique, les jeudis de 19h30 à 20h30 et les vendredis de 16h et 17h.
- Le chemin de croix, les vendredis à 15h.

Le Partage, avec le soutien à des projets proposés par le diocèse de Paris.

Les Privations, avec la possibilité de jeûner le vendredi au pain et à l'eau. Il vous suffira de vous inscrire à l'accueil avant le mercredi soir (possibilité d'appeler aux heures d'ouverture). Le pain sera distribué le jeudi soir après la messe ou l'adoration.

Le Pardon sacramentel, que vous pourrez demander pendant les horaires d'accueil des prêtres, ou lors des Journées du Pardon les vendredi 27 et samedi 28 mars.